



## Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal des Enfants (CME) de Marigny du vendredi 19 janvier 2018

### Convocation :

Le Conseil Municipal des Enfants se réunira à la mairie de Marigny, **le vendredi 19 janvier 2018 à 17 heures 30**

Ordre du jour : - « **arrêtons de nourrir nos poubelles** » : points sur les pesages des restes et des déchets de la semaine 48 au restaurant scolaire de l'École du Pré Vert.

- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Marigny, le 15 janvier 2018

Le Maire, Daniel BAUDOUIN

*Pour les parents : les élus qui encadrent vos enfants pour cette réunion peuvent aller chercher et ramener votre enfant à votre domicile. Merci de nous le faire savoir.*

Le vendredi 19 janvier 2018, le Conseil municipal des enfants de Marigny dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Marigny, 8 place du centre, sous la présidence de M. Daniel BAUDOUIN, Maire.

### Présents :

#### Les conseillers municipaux des enfants :

Lyne AUGEREAU, Nora BAILLY-EMERIT, Jeanne BILLAUD, Lucy DEMARD, Lola RAYTON, Vincent RICHARD, Alessio ROBIN et Paul TRICHET.

Absents : Mathéo ALLIER, Léna BELY, Evan BENAÏTIER et Manon COYAC.

### Présents :

Daniel BAUDOUIN, Vincent DROUARD, Louis GRIJOLOT, Anne-Marie PROUST (élus communaux)

Alain VALLÉE (enseignant des CM1 et CM2).

Absents : Julien MORIN-POUGNARD et Line ROMANTEAU (élus communaux).

Anne-Marie PROUST a été élue secrétaire

\*\*\*\*\*

M. le Maire, Daniel BAUDOUIN et les élus présents offrent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018, en s'adressant plus particulièrement aux jeunes élus, que cette année leur apporte bonheur, joie, réussite, et surtout à tous une très bonne santé.

M. le Maire demande s'il y a des remarques ou des modifications à apporter au procès-verbal de la séance du 24 novembre 2017. Le Procès verbal est adopté à l'unanimité par les membres présents.

Avant notre réunion du CME, nous avons rencontré (M. le Maire, Vincent Drouard, Louis Grijolot, Anne-Marie Proust et Alain Vallée) les élèves de CM1 et de CM2 pendant l'heure d'APS de 15h30 à 16h30.

Pendant cette rencontre nous avons regardé et étudié le tableau de pesage des repas préparés et des restes qui nourrissent notre poubelle, ce pesage avait été réalisé la semaine 48.

Les enfants nous ont proposé de nombreuses idées et des arguments pertinents pour améliorer le résultat.

### Réunion sur l'étude du tableau du pesage des repas :

Vincent demande aux jeunes élus de réfléchir à toutes les suggestions énoncées pendant la réunion précédente et de donner celles qui leur semblent pertinentes pour « **arrêter de nourrir nos poubelles** » :

- ne pas mélanger les aliments et les sauces,
- servir le 1<sup>er</sup> plat après l'installation des enfants dans le restaurant scolaire,
- choisir les menus,
- faire des tests sur plusieurs repas identiques à des dates différentes
-

## Comment savoir si on fait des progrès :

A la réunion du CME du 24 novembre 2017, trois points avaient été retenus :

- regarder si les poubelles sont toujours aussi pleines,
- mieux manger,
- peser les déchets.

### Regarder si les poubelles sont toujours aussi pleines

- prendre des photos de la poubelle,
- faire des marques sur la poubelle et les noter sur un graphique par jour, par semaine (courbe)
- représenter le poids des déchets par de l'eau dans un tube en verre (plus ou moins),
- regarder le remplissage de la poubelle destinée aux poules.

### Mieux manger :

- préparer moins de nourriture (car toute nourriture préparée ne peut pas être resservie le lendemain),
- prendre peu de nourriture pour tout manger,
- choisir les aliments pour les menus,
- manger plus de fruits

### Peser les déchets :

- peser les restes 1 fois par semaine, 1 fois par mois ou 1 fois par période entre les vacances pour pouvoir comparer,
- peser les aliments d'un menu identique à des dates différentes pour comparer le poids des restes.

M. le Maire rappelle que « **arrêtons de nourrir nos poubelles** » est un travail qui concerne de nombreux acteurs : les enfants, le personnel du restaurant scolaire, les enseignants, le Conseil municipal des adultes ainsi que les parents.

Le goût évolue et change, c'est bien de goûter une fois, mais il faut goûter une seconde fois et même une troisième pour s'assurer de la saveur des aliments. Ils ne sont pas toujours préparés ou cuits pareil.

**« À force de goûter, on aime »**

Le prochain pesage des repas et des restes au restaurant scolaire se fera au mois de mars 2018, sur une semaine.

## Questions diverses :

Les enfants ont apprécié le marché de Noël et la venue du Père Noël organisés par l'association des Parents d'élèves sur la place du Centre de Marigny.

### Divagation des chiens :

Malgré la note d'information distribuée aux habitants de la commune dans le Martignacais en avril 2017, **les jeunes élus ont relevé et nous ont signalé de nombreuses divagations** dans le bourg et dans les villages.

Dans le bulletin municipal 2018, la lettre rédigée par les enfants est incluse dans la page concernant le Conseil Municipal des Enfants.

Ils souhaitent que ce courrier soit pris en compte par tous les propriétaires de chien pour que la cohabitation se passe dans des conditions acceptables pour tous.

### Travaux route de Péré à l'entrée du bourg :

La construction de l'atelier municipal est commencée, un talus en bordure de la parcelle sera planté sur une longueur de 110 mètres, la municipalité souhaite associer les enfants de l'école à cette plantation.

### Travaux route de Poivendre à l'entrée du bourg

Les travaux de remplacement de la canalisation eau potable route de Poivendre devraient durer 4 semaines, du 29 janvier au 23 février 2018, ce segment de rue sera interdit à la circulation pendant la durée des travaux de 7h30 le matin à 17h30 le soir. Le bus du collège de Prahecq pourra circuler aux horaires prévus.

Les jeunes élus voudraient visiter le clocher de notre belle église.

L'architecte qui gère le dossier de l'aménagement de notre centre bourg a pris du retard, M. le Maire l'a relancé.

**Convivialité :** La municipalité offre la brioche et un verre de l'amitié pour clôturer cette 1<sup>re</sup> réunion de l'année 2018.

Remerciements de M. le Maire aux élus du CME et à M. VALLÉE l'enseignant.

Fin de la séance à 18h30.

**La date de la prochaine réunion du Conseil Municipal des Enfants sera le vendredi 23 mars 2018**